

CHARTRE

DE LA COMMUNICATION
ÉCO-RESPONSABLE

Direction communication,
relations publiques -
événementiel, imprimerie.

Ville de La Rochelle



CHARTRE

DE LA COMMUNICATION ÉCO-RESPONSABLE

La mission de la direction communication, relations publiques - événementiels, imprimerie de la Ville de La Rochelle est, par nature, d'informer et de sensibiliser les citoyens aux actions mises en œuvre par la collectivité dans tous ses domaines de compétences.

La Rochelle s'engage depuis de nombreuses années en matière de protection de l'environnement. Le territoire se mobilise en matière de réduction et neutralité des émissions carbonées avec La Rochelle Territoire Zéro Carbone, reconnu d'intérêt national. Impliqué dans le programme Cit'ergie, son engagement est résolument positionné sur plusieurs secteurs.

Toutes les actions que nous mettons en œuvre au sein de la direction, sont des vecteurs de l'action municipale sur ces sujets.

Mais au-delà de relayer ces messages, et pour être cohérent et dans une démarche agile d'accompagnement au changement, nous agissons nous-même en matière de développement durable et d'éco-responsabilité, sur l'ensemble de nos domaines couverts par nos périmètres d'actions.

Ces périmètres d'actions recouvrent :

1

LA CRÉATION GRAPHIQUE, LE WEB ET L'AUDIO-VISUEL

- 1 Nous privilégions les contenus pérennes;
- 2 Nous intégrons en amont de la production des contenus, les préconisations éco-responsables;
- 3 Nous adoptons et promovons une démarche numérique responsable.

2

LES ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES, CULTURELLES, POPULAIRES

- 1 Nous inscrivons les événements portés par la Ville au maximum des engagements de la Charte des éco-manifestations.

3

LES RÉCEPTIONS ET CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

- 1 Nous réduisons l'ensemble de nos consommations en repensant l'ensemble de la filière – de l'envoi des invitations à la conception de *goodies*.

4

L'IMPRIMERIE MUNICIPALE

- 1 Nous réduisons année après année nos consommations d'encre et de papier ;
- 2 Nous sensibilisons en interne aux pratiques vertueuses, de l'usage de typos sobres jusqu'à l'ajustement optimal des commandes de supports imprimés.

Ce guide présente l'ensemble des actions mises en œuvre au sein de la direction communication, relations publiques - événementiel, imprimerie

1 LA CRÉATION GRAPHIQUE, LE WEB ET L'AUDIO-VISUEL

1 Nous privilégions les contenus pérennes

L'obsolescence des données entraîne l'obsolescence des supports. Nous privilégions donc la production de contenus pérennes.



POUR NOS SUPPORTS IMPRIMÉS (plaquettes, guides, etc.):

- Nous mentionnons le poste ou le service plutôt que l'agent qui occupe le poste. La personnalisation d'un support se fait en concertation avec l'imprimerie, au plus juste des besoins.
- Nous réévaluons systématiquement les besoins précis des services ou des événements scénographiés, pour proposer des supports plus adaptés.

Exemples:



La conception de guides de visite des musées se fait sur des supports rigides bilingues, à restituer en fin de visite ce qui permet de faire l'économie de plus de 10 000 guides papier imprimés par an.



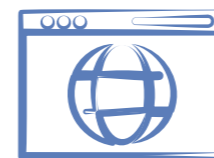
La conception d'exposition itinérante plutôt que la multiplication de l'exposition sur différents lieux ou encore la dématérialisation du contenu de l'exposition afin de la rendre accessible au plus grand nombre sans pour autant multiplier les lieux d'exposition.



POUR LES CONTENUS PHOTOS ET VIDÉO

- **Nous réfléchissons avant le tournage au format, à la durée et au public visé**
 - Durée de 45 secondes à 3 minutes pour une diffusion sur **Facebook** = actuellement de 40 à 150 Mo, voire un peu plus; si durée au-delà de 3mn = environ 200 Mo si nécessaire.
 - Durée de 45 secondes à 6 minutes pour une diffusion sur **Youtube** = de 50 à 450 Mo.
- **Pas de diffusion directe sur le site Internet de la Ville** : lien vers YouTube uniquement.
A noter : nous suivons l'évolution des formats vidéos. L'utilisation prochaine de la nouvelle norme H265/HEVC va permettre une compression des données plus efficace. Concrètement, nous produirons des fichiers 2 fois moins lourds pour une même qualité d'image.

- **Nous privilégions le sujet (le métier, l'événement) à la personne qui le porte**, pour limiter l'obsolescence du propos: textes incrustés à l'image car ils peuvent être actualisés, ou commentaires en voix off et sous-titrés, plutôt que des interviews de personnes qui deviennent plus rapidement obsolètes. Caractéristiques techniques des vidéos : cela dépend du sujet et de la durée, voir réponse précédente.



POUR LE WEB

- Nous questionnons systématiquement l'opportunité de création de nouvelles pages au regard de l'arborescence prédéfinie et des contenus déjà existants.

2 Nos productions de contenus s'intègrent dans une démarche éco-responsable globale

Produire des contenus mal calibrés entraîne pertes et gaspillage (chutes de papier, images redondantes, doublons numériques, etc.). Nous prenons en compte les préconisations de l'ensemble de la chaîne de production (mobilités, impression, stockage numérique...) pour produire des contenus éco-responsables.



POUR LES SUPPORTS IMPRIMÉS

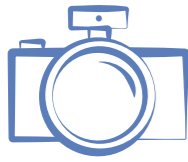
- Nous créons nos supports (plaquettes, affiches, programmes) **aux formats les moins consommateurs de papier**, tels que définis par l'imprimerie de la Ville: SRA3 et SRA4 qui optimisent le nombre de poses et permettent d'imprimer à fond perdu.
- Nous choisissons des couples **police/taille de caractères économes et garants du confort de lecture**, tels Times New Roman 11, Arial 11, etc. et moins consommateur d'encre.
- Nous cherchons les bons équilibres entre formats, couleurs et contrastes pour faciliter l'accessibilité des documents: la police la plus économe n'est pas toujours la plus lisible, nous cherchons toujours le bon compromis (cf. partie IV).
- Nous optons également pour **un niveau de gris à 85 %**, indécélable à l'œil, mais réduisant de près de la moitié la consommation de toner.
- Nous **limitons le recours aux aplats de couleurs** aux seuls supports limités en nombre d'exemplaires, comme les affiches. La créa n'utilise pas d'aplats pour les plaquettes, les guides, les cartes, etc.
- Nous déterminons avec soin **le choix des mobiliers supports** (ex: supports en bois et aciers plutôt que borne anti-béliers), réutilisables.





niveau de gris à 85%

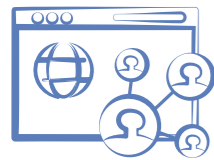
Times New Roman

Arial




POUR LA RÉALISATION DES PHOTOS ET VIDÉOS :

- Nous ne produisons pas systématiquement un reportage photo ou vidéo si nous disposons déjà d'une archive récente. Un travail d'état des lieux de l'existant est automatiquement réalisé afin de **privilégier la réutilisation de matériaux déjà existants** s'ils répondent à la demande.
- Les modes de déplacements des agents en charge de ce périmètre sont adaptés :
 -  **vélo ou marche** pour les reportages à proximité,
 -  **véhicule électrique** (à 90%) pour les reportages plus lointains.
- Nous utilisons des **éclairages par panneaux LED**, dix fois moins énergivore et dégageant peu de chaleur.
- Nous avons quasiment abandonné l'utilisation de flash photo (gros consommateur de piles) puisque les technologies de nos appareils photos ont évolué.
- **Nous utilisons des technologies réutilisables** : enregistrements sur cartes mémoire, batteries rechargeables, etc.
- Nous rendons nos **contenus accessibles**, en sous-titrant toutes nos vidéos.



POUR LE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX :

- **Nous concevons une arborescence qui réduit au maximum le nombre de clics pour accéder à l'information et le nombre de pages chargées.**
-  Objectif ? Maximum 3 clics pour accéder à l'information. En se limitant à trois niveaux d'information, on réduit le nombre de pages ouvertes. Moins de pages ouvertes = moins de requêtes = moins de consommation d'énergie et de data.
- **Nous concevons des articles plus courts** (1500 signes) pour limiter les temps de lecture (en cohérence avec les pratiques web) et le stockage des données.
 - **Nous concevons des pages moins lourdes pour limiter les temps de leur chargement et leurs poids :**

Entre 30 à 40 Ko pour les autres images



Les pièces jointes ne doivent pas excéder 5 Mo

Les images sont limitées à 100Ko/image bandeau



- **Nous réduisons le nombre de pages fixes** (hors actus, agendas, annuaire):

ancien site
1 150 pages, 1 316 Mo



→
2x fois
plus léger



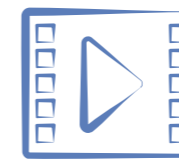
nouveau site
251 pages, 603 Mo

- **Nous facilitons les requêtes dans le moteur de recherche**, en suggérant les mots clefs les plus recherchés et en catégorisant les sujets dans la bonne rubrique.
- Nous utilisons **une seule image générique par catégorie de lieu** (exemple « les écoles ») (maximum <10 Ko).
- Nous ne stockons que la **dernière version des publications de manière générale** (ex : le programme des animations des musées).

3 Nous adoptons et promovons une démarche numérique responsable

Depuis 2019, la direction est labellisée Numérique Responsable par l'Institut du Numérique Responsable.

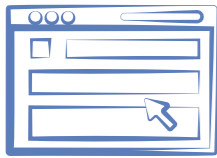
L'empreinte écologique du numérique équivalant celle de l'aviation au niveau mondial, les services de la direction s'inscrivent dans une démarche d'amélioration en continue visant à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication.



DANS NOS PRODUCTIONS PHOTOS ET VIDÉOS/MOTION DESIGN :

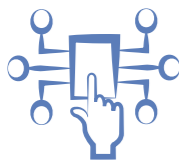
- Nous **diminuons de 50%** dès la prise de vue le poids numérique des photos, pour alléger les serveurs;
- Seules les images destinées à un usage spécifique (exemple : une affiche grand format) sont stockées sous un format plus lourd;
- Notre **base photographique est nettoyée chaque année**, afin d'éliminer les contenus obsolètes;
- Nous **supprimons** les doublons de fichiers sur les serveurs;
- Nous **privilégions** le partage des fichiers sur des espaces numériques communs;
- **Nous adaptons la taille des images et le débit des fichiers au type de diffusion**, pas d'Ultra Haute Définition pour Facebook par exemple, consulté majoritairement sur téléphones portables et tablettes (taille maximale recommandée pour les posts, 4GB) ;
- Nous travaillons sur **disque dur externe** (hors serveur) pour les projets en cours, et ne conservons que les fichiers compilés/finalisés sur le réseau.





DANS LA CONCEPTION DE NOS INTERFACES WEB :

- Nous utilisons des données **open data** (annuaires de lieux, menus des crèches et restaurants scolaires...);
- Nous suivons les **préconisations du prestataire** concernant le poids des images :
 - Bandeau image < 100Ko
 - Diaporama d'images < 40Ko
 - Images d'illustration dans les contenus < 10Ko
 - Image page de liste < 30Ko
 - Image de Une < 40Ko
- Nous utilisons le « **lazy loading** », les images se chargent seulement quand elles apparaissent au-dessus de la ligne de flottaison, au fur et à mesure du scroll;
- Nous utilisons des **images moins lourdes** sur les réseaux sociaux (cf. partie II).



DANS NOTRE USAGE COMMUN DU NUMÉRIQUE :

- Nous adoptons pour nous-mêmes les préconisations de **sobriété numérique** véhiculés par les supports que nous produisons à destination de la collectivité :



Impressions recto-verso



Tri des consommables



Extinction des appareils numériques. La consommation d'appareils en veille correspond au 1/4 de l'énergie nucléaire produite en France.

- Nous participons au **World Cyber Cleanup Day** pour maîtriser notre empreinte numérique en matière d'usage et de stockage (suppression des doublons et anciennes versions de documents de travail).

2 LES ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES, CULTURELLES, POPULAIRES

La Ville de La Rochelle inscrit ses événements dans une démarche éco-responsable. Une charte spécifique, élaborée par la mission développement durable, permet de faire évoluer les dispositifs et sensibiliser les services, partenaires et usagers avec la mise en place d'actions concrètes.

Depuis 2019, la préparation, le déroulement et le suivi des manifestations qui se tiennent toute l'année à La Rochelle font l'objet de la signature d'une « **Charte des événements rochelais éco-responsables** » qui invitent les organisateurs – dont la Ville elle-même – à inscrire leur événement dans une démarche durable.



LES ACTIONS DE COMMUNICATION SONT PARTIE PRENANTE DANS LE DÉROULEMENT DES ÉCO-MANIFESTATIONS :

- **Nous concevons en interne les supports d'information et de sensibilisation adaptés**, et la mise en place de ces supports sur le site. Par exemple, pour la Fête du Port de pêche, qui réunit chaque année plus de 5 000 personnes, et qui a permis d'expérimenter, depuis 2016, la mise en place de la Charte. Cette manifestation atteint aujourd'hui le plus haut niveau d'engagement de la Charte avec 15 actions complémentaires mises en œuvre.

Information et sensibilisation sur une économie durable, locale et circulaire : vaisselle recyclable, gobelets consignés, recyclage des huiles de friteuses, fontaines et carafes, produits locaux, toilettes sèches...



Information et sensibilisation au tri : sensibilisation à la présence d'« Ambassadeurs du tri »; information sur la mise à disposition de cendriers de poches et de caissettes de récupération des bouchons et des verres; sur la collecte et le recyclage de déchets spécifiques: coquilles, polystyrènes, liège.

Information en matière de mobilité et d'accessibilité : navettes gratuites, places de parking PMR, caisse prioritaire PMR et buvettes adaptées aux personnes en situation de handicap.



Information et sensibilisation aux risques liés à la consommation d'alcool et aux actions de prévention de la direction santé publique et accessibilité.

- **Nous relayons et mettons en avant sur les médias municipaux les actions éco-responsables mises en œuvre :** magazine municipal, web, réseaux sociaux, affichage, etc.
- **Nous nous engageons de manière adaptée sur chacun des événements**, récurrents ou ponctuels, organisés par la Ville :



La Fête du Port de pêche, le Bal du Nouvel An, le Carnaval des enfants, la Fête Nationale, l'accueil des nouveaux agents et l'accueil des nouveaux Rochelais, mais également l'accueil de l'Hermione, les succès du Stade Rochelais, les inaugurations, etc.



LA CHARTE DES ÉVÉNEMENTS ROCHELAIS ÉCO-RESPONSABLES :

- Le principe de cette Charte repose sur **l'engagement**, par les organisateurs, à mettre en œuvre à chaque étape de leur événement, une série d'actions **éco-responsables**, certaines obligatoires, d'autres complémentaires.
- Ces actions définissent des **niveaux d'engagements à mettre en œuvre lors du déroulement d'un événement** sur le domaine public, en matière :



- **La signature de cette Charte permet de bénéficier d'un accompagnement de la Ville** sur des points tels que le conseil dans la mise en place des actions choisies et le prêt gratuit de matériel favorisant l'éco-responsabilité (arceaux de tri et signalétique; gobelets réutilisables; cendriers de table; supports de sensibilisation, etc.)



[Vers la Charte des événements éco-responsable](#)



3 LES RELATIONS PUBLIQUES : RÉCEPTIONS ET CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

Nous réduisons l'ensemble de nos consommations en repensant l'ensemble de la filière – de l'envoi des invitations à la distribution de goodies.

Commémorations, jumelages, inaugurations... la Ville de La Rochelle organise chaque année près de 130 cérémonies et réceptions. La réflexion et les actions sur l'éco-responsabilité de ces événements sont menées de leur préparation à leur livraison.



POUR LES INVITATIONS AUX CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES :

- Nous envoyons systématiquement les **invitations par mail** aux élus et agents de la Ville.
En 2017, le service procédait à l'envoi de **19 390** cartons d'invitation par voie postale;
En 2018, le service envoyait **17 330** cartons.
En 2020, sur 36 cérémonies 2936 cartons d'invitation mails contre 4 600 par voie postale étaient expédiés, malgré le contexte sanitaire.
En 2021, 45 cérémonies ont été conduites, représentant l'envoi de 2085 cartons par voie postale et 4691 par mails
 Le principe de calcul en matière de CO²: 1 mail envoyé à 1 destinataire avec 1 pièce de 1 MO est équivalent à 1 ampoule 60 watt allumée entre 3 à 5h. 10 destinataires = X4. 100 destinataires = X 32;
- Nous proposons à nos partenaires d'élargir ce principe de **dématérialisation des invitations** et de tendre ainsi vers le « **zéro impression** »;
- Nous suivons les préconisations de l'imprimerie pour une **production responsable des cartons d'invitations**: grammage, encrage, couleurs. La typo utilisée est calibrée sur un carton de 250 grammes.



POUR LES RÉCEPTIONS :

- Nous **adaptions** au mieux la nature et les quantités de l'offre de restauration en tenant compte des **consommations précédentes** lors d'événements similaires ajustant les quantités aux nombres de personnes présentes et bilans effectués.
- **Nous n'utilisons plus de vaisselle en plastique** depuis plusieurs années. Nous proposons, selon les contextes, de la vaisselle en verre, en porcelaine, en bagasse de canne à sucre recyclable, des éco-cups réutilisables en fécule de maïs ou encore des gobelets en carton recyclable.



- Nous n'utilisons plus de nappes en papier non-recyclé ou non recyclable, **uniquement des nappes en tissu**.
- Nous présentons notre démarche éco-responsable durant l'événement par une signalétique sur chevalet afin de **sensibiliser les usagers aux enjeux de développement durable** (produits de saison, circuits-courts, etc.).



POUR LA RESTAURATION LORS DE CES ÉVÉNEMENTS :

- Nous ne proposons plus de bouteilles d'eau en plastique : **des carafes d'eau de la Ville** sont systématiquement proposées;
- Nous proposons des **jus de fruits 100 % bio** et **des alcools (pineau et vins) de la région** ;
- Selon la nature des produits recherchés, nous accordons systématiquement une préférence :



Aux producteurs locaux (boulangeries, traiteurs, etc.)



Aux produits de saisons, bio ou raisonnés



Aux circuits courts (un intermédiaire maximum)



Au commerce équitable (pour le café et thé par exemple)



Au vrac (pour les oléagineux et fruits secs), plutôt qu'aux produits emballés.

- Nous recherchons la **meilleure qualité nutritionnelle** des produits proposés, en proposant des **produits sans sel et sans sucre ajouté**.



APRÈS LA RÉCEPTION :

- Nous **trions systématiquement les déchets** et tendons vers des réceptions « **zéro gaspillage/zéro déchet** » par l'achat des matières premières en vrac, une adaptation des denrées mises à disposition adaptée in situ à la consommation réelle.



LES OBJETS PROMOTIONNELS :

- Nos marchés et fournisseurs doivent impérativement répondre aux **normes sociales et environnementales** nationales et européennes. Les produits proposés doivent être **produits en France**, ou a minima **transformés, dans l'Union européenne**.
- Nous limitons la présence de plastique dans les goodies. **L'emploi de matériaux recyclables** est réfléchi avant tout achat (exemple : le liège pour les porte-clés).
- Nous nous engageons dans une démarche de **production en interne**, en **créant et produisant des objets** (jeux type « Incollables » ou « Memory », cartes postales en réalité augmentée...) éco-responsables, de l'idée au support, intégrant le recyclage de matériaux et valorisant les projets développement durable du territoire.
- Nous anticipons et adaptons la distribution des goodies à l'événement et au public, en ajustant au mieux la **nature** de l'objet et la **quantité** proposée :
 - nous commandons ou produisons les justes quantités,
 - nous ne procédons pas à des distributions à l'aveugle,
 - nous évitons le « sur-stockage ».

4 L'IMPRIMERIE MUNICIPALE



Nous réduisons année après année nos consommations d'encre et de papier.

Depuis l'achat de papier jusqu'à son recyclage final, en passant par la création, chaque étape de la chaîne d'impression peut être optimisée de façon cohérente pour utiliser toujours moins de papier et d'encre.

- Nous commandons les formats standards pour **limiter les chutes de papiers** (A3, A4, A5...).
- Nous utilisons des **papers respectueux de l'environnement**, provenant de forêts **durables ou recyclés** (PEFC™ - FSC®).
- Nous avons généralisé l'usage du **papier recyclé** pour les impressions dans les services. En 2021, 3600 ramettes A4 et 200 A3 représentant 10 tonnes d'impression en interne ; 37,7 tonnes de travaux externalisés sur papier recyclé ont pu être réalisés.
- Nous utilisons des **encres végétales** pour l'impression traditionnelle Offset en interne et en externe via les prestataires imprimeurs, sur 100 % des impressions externalisées.
- Nous optimisons les impositions pour utiliser au maximum le papier, en limitant ainsi les chutes de papier et le nombre d'impression.
- Nous imprimons au « **coup par coup** » pour les commandes récurrentes et régulières, à partir d'un catalogue que nous avons créé, permettant d'ajuster finement les quantités nécessaires (mieux vaut imprimer sept fois une liasse de cent feuilles, que d'en imprimer une fois mille, et garder trois cents feuilles inutiles).
- Nous choisissons le **grammage juste et nécessaire**, selon le support, sa finition et sa destination : 80g plutôt que 90g...
- L'encre des typos est passé en noir à 85% de façon à **réduire la quantité d'encre**, dans une démarche d'éco-design, tout en maintenant la lisibilité.
- Nous organisons en **véhicule électrique** des livraisons centralisées et optimisées. 25 points de livraison reliés par un circuit optimisé permettent de comptabiliser environ 400 km par mois, le tout en véhicule électrique pour **diminuer l'empreinte carbone**.
- Nous **réutilisons les chutes** pour créer des blocs et cartes susceptibles d'être utiles dans les services. 5 tonnes de rognons ont été récupérés permettant la fabrication de pâte à papier recyclé et 800 kilos de blocs A4, A5 et A6.
- **Nous recyclons 100 % des chutes de papier qui ne peuvent être réutilisées.**
- **Nous demandons à nos prestataires une même exigence éco-responsable** : le magazine La Rochelle le Journal est ainsi imprimé sur papier recyclé. Nous demandons la limitation des emballages plastiques pour la livraison des travaux externalisés et leur remplacement par des matériaux recyclables.



- **Tous nos marchés incluent des critères stricts en matière de développement durable :**

A - Démarche environnementale

1. L'entreprise adopte-t-elle une démarche environnementale certifiée ou labellisée dans ses processus de fabrication et de gestion des déchets en réponse à l'accord-cadre ?
2. L'entreprise a-t-elle mis en place une politique de maîtrise de l'énergie en réponse à l'accord-cadre ?
3. L'entreprise utilise-t-elle des énergies renouvelables en réponse à l'accord-cadre ?

B - Processus d'impression et de conditionnement

1. Les encres et vernis que l'entreprise utilise pour les travaux d'impression de l'accord-cadre permettent-ils de réduire l'impact sur l'environnement ? (ex: encres végétales, vernis aqueux, ...)
2. L'entreprise emploie-t-elle des technologies permettant une utilisation restreinte de certains produits toxiques (procédé CTP ou autre...) pour les travaux de l'accord-cadre ?
3. L'entreprise met-elle en place des mesures destinées à réduire les émissions de composants organiques volatils (solvants sélectionnés sur leur point éclair, réduction de la concentration d'alcool isopropylique, procédé d'impression en Waterless, ...) en réponse à l'accord-cadre ?
4. L'entreprise utilise-t-elle des procédés de préparation des plaques sans chimie pour les travaux de l'accord-cadre ?
5. L'entreprise met-elle en œuvre des mesures spécifiques pour la réduction des rejets liquides (bains et eau de rinçage, solvants de nettoyage, procédé d'impression en Waterless,...) en réponse à l'accord-cadre ?
6. Pour le nettoyage des matériels d'impression affectés aux travaux de l'accord-cadre, l'entreprise utilise :
 - Des agents nettoyants végétaux ?
 - Des presses munies d'un système de nettoyage automatique ?
 - Des chiffons qu'elle lave, ou qu'elle fait laver, après utilisation ?
 - Une fontaine de nettoyage à circuit fermé ?
7. L'entreprise utilise-t-elle des emballages respectueux de l'environnement (cartons recyclés, films biodégradables,...) pour les travaux de l'accord-cadre ?

C - Gestion des déchets

1. Effectuez-vous une séparation entre les déchets banals et les déchets dangereux pour les travaux de l'accord-cadre ?
2. L'entreprise a-t-elle engagé une action pour la gestion de ses déchets industriels et des produits dangereux pour les travaux de l'accord-cadre ?
3. L'entreprise peut-elle garantir la traçabilité de la gestion des déchets (contrats écrits, bordereaux d'enlèvement, registre, ...) pour les travaux de l'accord-cadre ?
4. Confiez-vous les déchets suivants à une entreprise spécialisée dans la collecte et l'élimination des déchets dangereux dans le cadre des travaux de l'accord-cadre ?
 - Bains de révélateurs (plaques,...)
 - Bains de fixateur
 - Solutions de mouillage souillées
 - Chiffons souillés
 - Solvants souillés
 - Déchets électriques et électroniques (DEE)
 - Cartouches d'encre de photocopieurs ou copieurs numériques
5. Disposez-vous d'une aire de stockage protégée des déchets dangereux pour les travaux de l'accord-cadre ?
6. L'entreprise a-t-elle engagé une action pour réduire la gâche du papier ?

D - Transport

1. L'entreprise favorise-t-elle les livraisons par des véhicules de transport respectueux de l'environnement (réduction des émissions polluantes, véhicule au gaz naturel ou électrique,...) pour les travaux de l'accord-cadre ?
2. L'entreprise prend-elle des mesures pour limiter le recours aux échanges par coursiers motorisés (application de validation des BAT en ligne, coursier vélo,...) pour les travaux de l'accord-cadre ?
3. L'entreprise optimise-t-elle ses tournées de livraison (groupage de livraisons, ...) pour les travaux de l'accord-cadre ?

E - Informatique et matériels d'impression

1. L'entreprise a-t-elle une politique d'achat « Numérique responsable » pour son matériel informatique et matériel d'impression ? (si oui, l'entreprise indiquera le pourcentage de matériels informatiques achetés ayant des performances conformes aux labels cumulés TCO Certified, Écolabel Européen, Energy Star, Epeat, 80Plus).
2. L'entreprise a-t-elle une politique de traitement de ses DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) ?
3. L'entreprise travaille-t-elle avec un organisme permettant de recycler son matériel informatique et matériel d'impression ?
4. L'entreprise se fournit-elle en matériel reconditionné ?

F – Charte Eco-manifestations

2 Nous sensibilisons en interne aux pratiques vertueuses, de l'usage de typos sobres jusqu'à l'ajustement optimal des commandes de supports imprimés.

- Nous recommandons les choix les plus pertinents de **polices éco-responsables** tout en demeurant accessibles :
 Calibri 11 Cambria 11 Century Gothic 11 Arial 11 Times New Roman 11
- Nous éditons une liste de préconisations de l'imposition afin **optimiser la mise en page** et limiter la taille des polices, interlignes et marges ; SRA3 et SRA4.
- **Nous limitons le recours à la couleur pour les documents en interne.**



Cette charte a été conçue grâce à l'investissement de l'ensemble des agents de la direction communication, relations publiques - événementiel, imprimerie. Elle est le reflet de nombreuses heures d'échanges, de sensibilisation et d'une mobilisation collégiale pour formaliser les grandes orientations et actions à tenir, en vue de fédérer un maximum d'agents et de partenaires dans une démarche visant à limiter l'impact carbone de nos activités.

Cette charte sera amenée à évoluer au fil des années, en fonction des pratiques et transformations des domaines et périmètres d'action que recouvrent les métiers de la direction.

Direction communication, relations publiques - événementiel, imprimerie
Ville de La Rochelle
Février 2022